

Jean François

Valabrébags À propos de quelques apories de la passe¹

Or le temps court et d'une sorte qui exclut qu'on continue de s'en tirer par des *valabrébags*².

J. Lacan

Le sujet-supposé-savoir c'est moi qui ai inventé ça, et précisément pour que le psychanalyste, dont c'est le naturel, *cesse de se croire, je veux dire identique à lui*³.

J. Lacan

Les 6 et 7 octobre 2007, L'EpSF et la *Lettre lacanienne* organisaient un colloque intitulé *La Proposition d'octobre 1967, 40 ans après*.

Je souligne le la, singulier, de *La Proposition*.

Anne-Marie Braud, dans son texte d'ouverture⁴, s'interrogeait sur les disparités de mises en œuvre de la procédure de la passe dans les Écoles se réclamant de l'enseignement de Lacan :

- disparités de référence à un ou plusieurs concepts de Lacan ;
- disparités de positions et de lectures de la Dissolution de l'EPF ;
- disparités de conception et de mise en œuvre des rapports/discords entre passe, institution et école ;
- disparités, enfin, de lectures plurielles de *la Proposition*.

Annie Tardits, dans son texte « La passe, une équivoque instituante⁵ » analysait les équivoques du texte de la Proposition :

¹ Réécriture d'une intervention à la séance publique du Collège de la passe EpSF, le 13 octobre 2012.

² J. Lacan, « Adresse à l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 294. Ce propos de Lacan, j'en mesure toute la pertinence et l'actualité pour l'École, pour l'EpSF — pour « mon École » comme dit Françoise Samson, formulation à laquelle je souscris entièrement — et j'en ai été suffisamment affecté au point d'en perdre la référence. Merci à Françoise Delbos de m'avoir permis de la retrouver.

³ J. Lacan, séminaire *Dissolution*, 15 avril 1980, séminaire inédit.

⁴ A.-M. Braud « La passe aujourd'hui ? », *La Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École en 2007*, École de psychanalyse Sigmund Freud et Lettre lacanienne, octobre 2008.

⁵ *Essaim* n° 18, 2007 dont une deuxième version est parue dans les *Carnets* n° 78, nov-déc 2010 sous le titre « La passe, l'institution avec la destitution ».

- l'analyste ne s'autorise que de lui-même : quel est ce lui-même, impossible à rabattre sur un soi-même, un soi-même qui signerait un analyste ne s'autorisant que de son égarement ? Quel est ce lui « neutre » ?

- devenir responsable du progrès de l'École, devenir analyste de son expérience même : analyste de quelle expérience ? la sienne ? celle de l'École ?

- le psychanalyste de l'École : la fonction A.E.-Analystes *de* l'École : le *de* désigne-t-il une appartenance ? une fonction ? une origine ?

Actuellement et depuis deux ans, apparaissent dans des Écoles qui mettent en œuvre un dispositif de passe des travaux qui non seulement interrogent des différences de lectures de la Proposition, mais en viennent à soutenir qu'il y aurait plusieurs *Proposition(s)*. Nous serions ainsi passés d'un singulier à un pluriel.

Je fais référence aux travaux *des Forums* et à ceux de l'École *Lacanienne*.

Aux *Forums*, Colette Soler évoque dans ses livres récents⁶ « une passe autre que celle de 67 ». Sol Aparicio, dans un texte intitulé « Persistance d'une question⁷ » s'interroge sur l'écart des propos de Lacan entre la Proposition de 1967 et le texte de 1976 « Introduction à l'édition anglaise du séminaire XI⁸ ». Michel Bousseyroux dans un échange avec Erik Porge⁹, parle lui, entre guillemets, de « la Proposition de mai 1976 ».

Côté *ELP*, José Attal vient de publier récemment un livre intitulé *La passe à plus d'un titre*¹⁰.

Dans le contexte actuel de l'École, de l'EpSF, et d'un Collège qui, comme le soulignait Brigitte Lemérier dans son Introduction, se veut d'ouverture, en acte, il m'a paru qu'il n'était pas inintéressant et qu'il serait sans doute enseignant, d'aller voir aussi ce qui se dit et ce qui s'écrit ailleurs.

Concernant l'actuel de ce Collège qui débute ses deux ans de fonction, juin 2012-juin 2014, je serai bref. Le Collège, via le secrétariat de la passe, fait fonctionner le dispositif de passe — des passes sont en cours — et le Collège tente dans ses séances publiques de s'atteler à soutenir sa lourde charge de doctrine et d'enseignement.

Je vais donc, pour aujourd'hui, présenter et questionner quelques thèses du livre de José Attal.

On entend déjà dans l'équivoque du titre, le statut de titre — c'est-à-dire de qualification — de la passe mais aussi l'expression adverbiale à plus

⁶ C. Soler, *Lacan, l'inconscient réinventé*, Paris, PUF, 2010 et *Les affects lacaniens*, Paris, PUF, 2011.

⁷ S. Aparicio, « Persistance d'une question », *Mensuel* n° 54 de l'EPFCL, octobre 2010.

⁸ J. Lacan « Introduction à l'édition anglaise du séminaire XI », *Autres écrits, op. cit.*, 2001.

⁹ E. Porge, M. Bousseyroux, « Débat sur les questions de la passe et de la fin de l'analyse », *Mensuel* n° 67 de l'EPFCL, février 2012. Cf. aussi M. Bousseyroux, *Au risque de la topologie et de la poésie*, Point Hors Ligne, Érès, 2011.

¹⁰ Paru en juin 2012 dans les *Cahiers de l'Une-bévue*.

d'un titre, soit à plusieurs titres, comme on dirait pour plusieurs raisons — ce qui annonce ce livre comme un plaidoyer pour la passe, pour une certaine passe.

Je retiens trois axes, trois assertions, trois apories qu'il propose et déploie :

1° *Une troisième Proposition d'octobre de J. Lacan ?*

C'est un des plus importants chapitres du livre assorti d'un point d'interrogation. Le sous-titrage en première page de couverture, lui, tranche : pas de point d'interrogation.

2° Une aporie : « *un non-analyste en espérance* », c'est une très jolie formulation de Lacan dans le *Discours à L'AFP* du 6 décembre 1967.

3° Le *témoignage* de la passe comme *lieu de l'expérience* de la passe.

Une troisième proposition d'octobre de J. Lacan ?

Voici la thèse telle que J. Attal l'énonce¹¹ :

Il y a une première Proposition — celle de la version orale — qui se soutient de l'énoncé : il y a une formation du psychanalyste.

Il y a une deuxième Proposition — celle de la version écrite — qui se soutient de l'énoncé : il n'y a pas de formation du psychanalyste.

Il y a enfin une troisième Proposition qui se soutient de l'énoncé : « la passe ça n'a rien à faire avec l'analyse », propos de Lacan en novembre 1973 au Congrès de la Grande-Motte de l'*AFP*¹².

Pour J. Attal, la formulation complète de cette troisième Proposition, initiée en novembre 1973, se boucle en 1978 à Deauville, aux Assises de l'AFP sur la passe, avec ce dire : il n'y a pas de transmission de la psychanalyse, la psychanalyse est intransmissible, chaque psychanalyste doit réinventer la psychanalyse.

À chacune de ces trois Propositions, correspondent trois énoncés sur le psychanalyste :

- pour la première : « l'autonomie de l'initiative de l'analyste » ;

- pour la deuxième, la formulation canonique et fondatrice : « l'analyste ne s'autorise que de lui-même » ;

- pour la troisième, une nouvelle formulation — en date du 9 avril 1974 : « l'analyste ne s'autorise que de lui-même et par là d'autres aussi ».

Ces trois énoncés concernent l'autorisation de l'analyste et l'acte analytique qu'il s'agit de ne pas séparer de l'acte instituant du psychanalyste.

Comment Lacan a-t-il pu passer d'une thèse à son contraire interroge J. Attal ?

Comment a-t-il pu maintenir d'un côté une certaine fixité de la doctrine — je dirai qu'il y a en effet une doctrine de la passe, c'est celle d'une procédure,

¹¹ *Ibidem*, p. 61.

¹² Lettres de l'AFP, n° 15, p. 189.

d'un dispositif réglé par un écrit, d'où l'importance des équivoques et des éventuelles variantes de cet écrit — et de l'autre côté des élaborations théoriques qui ne cessent de se déplacer, de se renouveler, de se réinventer.

L'expérience de la cure, l'expérience de la passe sont des expériences du réel du savoir inconscient. Ces expériences nous enseignent ; ce qui enseigne de ces expériences, de la cure, de la passe, peut et doit être mis à l'épreuve d'une transmission c'est-à-dire s'enseigner ; par contre ce qui peut s'inventer, se théoriser, ne s'enseigne pas. Quel rapport, plutôt quel discord, quel chiasme, quel hiatus entre la passe et la théorie analytique, entre le dispositif et les théories de la cure, entre doctrine et théorie ?

Y a-t-il des théories de la passe ? Je dirai non. Il y a des bouts de théorie sur la fin de la cure, il n'y a pas une théorie de la fin de la cure ; par contre il y a des doctrines de la passe qui peut-être viennent à la place d'une théorie, une — qu'il n'y a pas — de la fin de la cure. Je laisse ces questions complexes, délicates, ouvertes.

La Proposition d'octobre 1967 est centrée sur la destitution du sujet-supposé-savoir, la chute de l'objet *a*, l'acte analytique dans le temps où il s'institue. Elle est antérieure aux élaborations sur les jouissances, à l'écriture des discours, aux formules de la sexualité, à l'invention du nœud borroméen, aux réécritures borroméennes de la fin de la cure comme identification au symptôme...

Certes la Proposition s'adresse aux membres de l'AFP, elle est prise dans le collectif, elle n'a pas le même statut que les *Écrits*, les *Séminaires*. Cependant Lacan n'a jamais réécrit explicitement ni proposé, ni invité à une réécriture de la Proposition, alors que par exemple, le 9 avril 1974, il propose une réécriture du *Temps logique*. Il a seulement apporté des variations, des inflexions, comme dans la *Lettre aux Italiens*.

On pourrait dire : la passe n'est plus la même chaque fois que la théorie change, et pourtant elle reste toujours la passe, elle reste toujours la même.

Les versions orale et écrite de la Proposition donnent au dispositif la fonction d'éclairer ce qui se passe quand un sujet en analyse fait le pas d'entrer dans le discours analytique et se risque à témoigner de comment il y entre.

Ces mêmes versions consacrent la question du titre de psychanalyste. Aux Assises de l'AFP des 11 et 12 janvier 1969, le texte présenté à la discussion par le Jury d'Accueil et le Directoire s'intitule : « Principes concernant l'accession au titre de psychanalyste dans l'École Freudienne de Paris ».

Le terme de titre recouvre une grande polysémie : c'est d'abord une désignation honorifique, une charge, un grade, une qualification, un nom, un titulariat mais aussi un écrit, un brevet, un acte juridique, et encore une proportion, la désignation d'un sujet traité... Mais il y a une coupure entre la première version, orale et la deuxième version, écrite. En 1964, fondation de l'AFP, le cursus était à trois temps consécutifs : être membre de l'AFP, être A.M.E. (Analyste Membre de l'École), être titularisé A.E. (Analyste de l'École).

En 1967 — version orale — est posée l'initiative de l'autonomie de l'analyste mais demeure la logique d'un cursus progressif, linéaire, dont l'aboutissement est l'A.E. en position proche du titulaire, du didacticien des sociétés ipéistes, c'est-à-dire en position de garantie.

En 1967 — version écrite — dite deuxième Proposition, il n'y a plus de cursus, l'A.M.E. et l'A.E. n'ont plus rien à voir, il y a une coupure. Dans l'École d'un côté, il s'agit de qualifier celui qui s'engage dans le travail d'élaboration doctrinale, c'est le titre d'A.E., convié à « témoigner des problèmes cruciaux aux points vifs où ils en sont pour la psychanalyse ».

J. Attal insiste sur ce propos de Lacan à la Grande Motte : « s'agrèger des gens dont la seule présence changeait la portée du terme A.E. », ce qui est susceptible de « changer la nature du discours ». J. Attal parle ainsi de la mutation de l'A.E., d'une production de mutation par chaque nomination d'A.E. ; cela m'a évoqué ce qu'a pu énoncer Gilbert Hubé, comment chaque nomination d'A.E. — pas chaque A.E. ! — était porteur, passeur pourrait-on dire, d'une question nouvelle à et pour l'École.

Pour l'extérieur d'autre part, il s'agit de garantir l'activité professionnelle des membres de l'École. Témoignage (A.E.) et garantie (A.M.E.) sont maintenant radicalement séparés.

J. Attal en conclut qu'il n'y a pas de formation du psychanalyste ; nous soutenons, à l'inverse qu'il y a *des* formations du psychanalyste¹³.

Cette position est d'autant plus surprenante que c'est précisément à la Grande Motte que Lacan énonce qu'il n'y a pas de formation psychanalytique, mais qu'il y a des formations de l'inconscient, et il ajoute : « je ne suis pas induit, je suis produit. »

Ce que J. Attal appelle la troisième Proposition d'octobre de Lacan, il la date de la Grande Motte où se tient, du 1^{er} au 4 novembre 1973, un premier débat public à l'EFP sur l'expérience de la passe.

Dix jours après, le 13 novembre 1973, Lacan débute son séminaire *Les non-dupes errent*, il y parle de ce dont il avait dit en 1964 qu'il ne parlerait plus. C'est à cette première séance que Lacan invente, réalise la jonction, l'identification entre les trois dit-mansions Réel, Symbolique, Imaginaire dont il parle depuis 1953, et les trois consistances du nœud borroméen découvert en 1971. Il a trouvé bague à son doigt : cette invention va avoir son lot de conséquences. Il est remarquable que cette première séance s'ouvre par ce dire sur la passe : « Je recommence. Je recommence puisque j'avais cru pouvoir finir. C'est ce que j'appelle ailleurs la passe ; je croyais que c'était passé¹⁴. »

¹³ Selon l'équivoque du titre et les thèses d'Annie Tardits dans son livre *Les formations du psychanalyste*, Scripta, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2000.

¹⁴ J. Lacan, *Les non-dupes errent*, séminaire inédit, séance du 13 novembre 1973, consultable sur <http://www.ecole-lacanienne.net/seminaireXXI.php>

Dans cette troisième Proposition d'octobre, il n'est plus question de titre, c'est-à-dire de *nommer-à*¹⁵ mais du tournant de la nomination qu'amènent les séminaires *Les non-dupes errent* et *RSI* : la nomination vise, cerne, borde, serre un réel, elle est la seule chose dont nous soyons sûrs que ça fasse trou. La nomination dans le dispositif de passe, par le nouage de trois positions subjectives hétérogènes, passant, passeurs, cartel, est nomination de ce réel¹⁶ que le témoignage du passant a fait ek-sister, a fait passer à l'un et à l'autre des deux passeurs, puis par les passeurs au cartel, à chacun des membres du cartel.

Lacan avance sur trois registres :

- Il situe la passe de l'éclair qu'il tire d'Héraclite : « *en panta ta panta* », les tous c'est l'éclair qui les régit ; je renvoie au travail d'Anne-Marie Braud¹⁷. Soudain un éclairage, une partie d'ombre de son analyse peut survenir, c'est purement contingent, c'est une expérience absolument bouleversante dit-il, qui concerne le passant.

Je note que Lacan nous dit qu'il a entendu ça dans une salle, ce n'est pas lui qui le dit, il transmet ce qui a été dit par un autre. Alors, Lacan ne serait-il pas là en position de passeur ?

- À rapprocher de cette parole oraculaire qui ni révèle, ni ne cache aucun sens mais met en signe, Lacan poursuit en spécifiant ce qui définit l'analyste. Le savoir inconscient chiffre et le chiffre — à la différence du nombre qui lui est réel — le chiffre fonde l'ordre du signe ; l'analyste doit prendre appui du signe et distinguer le signe du sens du sens¹⁸. Le symptôme est nœud de signes que l'analyste est appelé à déchiffrer. Et dans la passe, le passeur n'est ni porteur, ni rapporteur d'un sens, d'une signification, il est signe, soit *chiffre du passant* auprès du cartel, chiffre que le cartel a à déchiffrer.

- Enfin, troisième énoncé, toujours à la Grande Motte, Lacan profère : « La passe, ça n'a rien à faire avec l'analyse ».

Comment entendre cet énoncé énigmatique ?

Le passant, certes, ne vient pas dans la passe reprendre, rapporter, transmettre, prolonger, conclure un événement antérieur, un moment passé, déjà survenu, dans la cure...

... Pourtant, pas de passe sans analyse menée à un point qui en figure la finitude, pas de passe sans ce risque pris de « témoigner au mieux de la vérité menteuse », pas de passe sans ce serrage au plus près d'un réel...

¹⁵ On pourra s'interroger sur le curieux maintien du terme de « titre » dans le texte de présentation de l'EpSF ?!

¹⁶ Cf Brigitte Lemérier, « La nomination dans le séminaire *RSI*. Le nom-du-père et le nommer-à », *Carnets*, n° 82-83, nov-déc 2011.

¹⁷ A.-M. Braud « Ce qui s'éclaire de l'éclair », *Carnets*, n° 36, sept-oct 2001.

¹⁸ Ce qui deviendra ultérieurement l' « Introduction à l'édition allemande d'un premier volume des *Écrits* », *Autres Écrits*, op. cit.

La passe ça n'a rien à faire avec l'analyse, je l'entends dans cette coupure, dans ce ou exclusif, ou l'un, ou l'autre : ou bien on est dans la tâche analysante, ou bien on est dans l'acte analytique.

Reprenant un terme de Lacan à la Grande Motte, J. Attal nomme « nouveau départ » ce virage pris par le séminaire *Les non-dupes errent*, et notamment sa séance du 9 avril 1974.

Il montre comment plusieurs séances de ce séminaire déplacent et réinventent certains termes de la Proposition et des élaborations ultérieures. Je n'entre pas dans le détail des énoncés de la séance du 9 avril 1974, qui a été particulièrement mise au travail dans l'École.

Je rappelle seulement trois propositions nouvelles de Lacan dans cette séance :

- une nouvelle formulation de l'autorisation de l'analyste : « l'analyste, tout en ne s'autorisant que de lui-même, ne peut par là que s'autoriser d'autres aussi. ». Le lui-même n'est ni antérieur, ni opposé aux quelques autres : s'autoriser noue lui-même et quelques autres¹⁹.

- une correction de l'écriture du *Temps logique* : « définir ce qui dans un ensemble de dimensions fait du même coup surface et temps », c'est-à-dire ce que réalise en acte le nœud borroméen.

- cet appel à une république des quelques autres, cette république des « mordus », celle des Pascal, Fermat, Carcavi... qui sans savoir où ils allaient, sont passés par la structure soit ce bord du réel.

J'arrête ces quelques rappels en notant que, curieusement, J. Attal ne parle jamais de la Lettre aux Italiens ! Pourquoi ? J'en ai quelque idée mais je laisse cette question ouverte au débat²⁰.

Un non-analyste en espérance

C'est dans le Discours à L'EFP que Lacan déclare : « l'attribut du non-psychanalyste est le garant de la psychanalyse. » et « je souhaite en effet mettre des non-analystes au contrôle de l'acte analytique... des non-analystes qui se distinguent en effet des psychanalystes d'à présent, de ceux qui payent leur statut de l'oubli de l'acte qui le fonde²¹ ».

La Proposition vise en effet à ne pas séparer l'acte psychanalytique de l'acte instituant du psychanalyste. Elle pose que la passe est le temps et le lieu « où l'acte pourrait se saisir dans le temps qu'il se produit ».

¹⁹ Cf. J. François « Quelques autres ... », *Carnets*, n° 30, mai-juin 2000 et A.-M. Braud « La formation de quelques autres », *Carnets*, n° 44, mars-avril 2003.

²⁰ Force est de constater, et d'en tirer les conséquences, ce qu'a fait l'EpSF : « La Lettre aux italiens », malgré ses avancées théoriques, est inapplicable en termes de dispositif et n'a produit qu'un groupe, jamais une École.

²¹ J. Lacan, « Discours à l'EFP », *Autres écrits*, Paris, Seuil 2001, p. 272.

Le terme de « non-analyste » provient de Jean-Paul Valabréga qui colportait que Lacan voulait, avec sa Proposition, mettre l'École au contrôle de non-analystes que lui, Valabréga, entendait trivialement comme pas-analystes.

Voici un florilège de Valabrégags :

« Et pourquoi pas, tant qu'on y est, le jury des non-analystes ? [...] puisqu'on veut un psycho-sociologue (dans le jury) pourquoi pas un philosophe, un théologien, un folkloriste ? un raton-laveur [...] On pourrait aussi concevoir un second jury d'usagers de la psychanalyse. Un jury de malades, psychotiques ou pervers de préférence [...] et si je vous proposais un jury composé de M. Foucault, G. Deleuze, J. Derrida et C. Lévi-Strauss ? On maintiendrait un psychanalyste comme « témoin » (le Directeur de l'École) et des « passeurs » qui seraient des élèves de l'École Normale [...]»²² »

J. Attal conclut, avec pertinence et humour, que n'est pas Jacques Prévert qui veut et qu'il n'a pu dans la liste proposée identifier qui était le raton-laveur !

Lacan en relève le gant et subvertit radicalement le terme lancé par J.-P. Valabréga : le non-analyste n'est ni le non-analysé ni le non-praticien — quoiqu'admissible à cette place dit-il — « c'est celui qu'on peut saisir d'avant qu'à se précipiter dans l'expérience, il éprouve, semble-t-il dans la règle, comme une amnésie de son acte²³ ».

Lacan cite le ramassis à s'être produit avec lui dans le premier numéro de *Scilicet*, qu'il qualifie de ramassis de bande à Moebius, « vrai ramassis de non-analystes ».

J. Attal souligne l'appui que Lacan a sans doute trouvé dans les développements logiques de Kojève sur la « co-présence » de la thèse et de l'antithèse ...

Et il en déduit : le non-analyste, c'est l'analyste, ou plus exactement le non-analyste c'est l'A.E. La passe serait « le passage à l'analyste et au non-analyste, à ces deux hétérogénéités nouées ».

S'il y a en effet raccord, nouage entre psychanalyse en intension et psychanalyse en extension, la deuxième trouvant son fondement dans la première, il y a discord concernant le psychanalyste ; s'il y a bien un psychanalyste en intension, grâce à l'analysant, et grâce à l'acte de l'analyste, dont la condition pour l'analyste est un « je ne pense pas », il n'y a pas de psychanalyste en extension — il y serait en effet requis au titre d'un « je pense » contraire à l'acte. Au psychanalyste en intension correspond le non-psychanalyste en extension.

²² J.-P. Valabréga, « Après la proposition du 9 octobre, une critique de J.-P. Valabréga » novembre 1967, *Ornicar, Analytica*, volume 7, 1978, pp. 43 et 44. On mesurera ici les ravages de l'haine-amoration de transfert dans le groupe, mais aussi le caractère inaudible et scandaleux de cette Proposition de Lacan en 1967.

²³ J. Lacan, « Discours à l'EFP », *Autres écrits, op. cit.*, p. 270-271.

Lacan ne se disait-il pas dans son séminaire analysant, passant et repassant la passe, incessamment.

Cécile Drouet a produit en janvier 2007 un petit texte paru dans le bulletin interne de la *Lettre lacanienne* où elle écrivait : « les A.E. sont a priori des non-analystes ». Pas d'être de l'analyste, l'analyste s'il existe, n'ek-siste que de son acte.

Ces formulations concernant le non-analyste rejoignent ce qu'a exposé Brigitte Lemérier à Bruxelles en mai 2012 sous le titre « Passe, École, association²⁴ » et qui a été *mal-entendu*. Elle y proposait un rapprochement, une homologie de structure — c'est une hypothèse — entre le Plus-un dans le cartel et l'A.E. dans l'École. L'A.E. comme fonction — « fonction A.E.-Analystes de l'École²⁵ » — où l'on entend bien l'articulation entre une fonction écrite par deux lettres, des sujets qui en sont le support, l'A.E. comme fonction de nouage donc, et les personnes nommées Analystes de l'École ; à l'égal de la fonction Plus-un, du sujet qui en est le support, et de la personne ainsi nommée dans le cartel.

« Pour que de l'école se forme, il est nécessaire poursuit Brigitte Lemérier, que chacun des Analystes de l'École, se dessaisisse comme personne de cette fonction Plus-un et qu'il prenne place dans l'École comme un entre autres²⁶. » Dès lors la fonction de Plus-un peut tourner et « de cette École, chacun des membres en a la responsabilité et chacun peut y porter son nom. »

N'est-ce pas là le « non-analyste en espérance » que Lacan appelle de ses vœux ?

Cela pourrait peut-être nous permettre d'entendre cette position qu'avait prise la *Lettre lacanienne*, quand elle participait au dispositif partagé : ce ne sont pas des analystes qui sont désignés au Collège de la passe.

De ses élaborations sur le non-analyste, J. Attal conclut : « Dans un jury de passe — *mais le savent-ils ?* — ce sont des non-analystes qui nomment ou pas un non-analyste. »

C'est une excellente question pour le Collège et pour les cartels de passe !

Le terme de non-analyste dit qu'il y a du psychanalyste supposé fonctionner, dans la cure, mais que de ce qu'il fonctionne on ne peut ni déduire qu'il ek-siste, ni rien écrire de la position subjective qui résulte de cette fonction.

Le témoignage comme lieu de l'expérience de la passe

J. Attal pose cette question : le témoignage dans le dispositif est-il restitution, transmission d'un événement antérieur, d'un passage, d'un bout de

²⁴ *Carnets*, n° 87, septembre-octobre 2012.

²⁵ Annuaire 1971 de l'EFPP, p. 46.

²⁶ *Carnets*, n° 87, *op. cit.*

savoir produit dans la cure dont le passant élaborerait un savoir qu'il transmettrait au jury (cartel) via les passeurs — cartel qui aurait à l'authentifier ou pas ?

Il est vraisemblable que c'est ce que Lacan attendait de la passe et du Jury d'Agrément : que soit transmis un bout de savoir sur ce qui peut bien venir dans la boule de quelqu'un pour s'autoriser analyste. Eh bien non, Lacan en prend acte à Deauville, en répondant à Clavreul : « c'est un échec cette passe »²⁷. Remarquons que Lacan n'a jamais dit « c'est un échec la passe » mais c'est un échec cette passe, c'est un échec cette passe dont on attend une transmission de savoir, c'est un échec cette conception de la passe.

Certains semblent attendre un savoir objectivable du dispositif de la passe ; attendre une transmission de savoir dans la passe, c'est une erreur, cette passe là est un échec. Par contre, et c'est à distinguer, dans la passe, il se produit à coup sûr un gain et une subjectivation de savoir pour chacun des acteurs de la procédure.

Eh bien non, dit J. Attal, il n'y a pas de transmission d'un savoir dans la passe, le témoignage est le lieu de l'expérience de la passe. Eh bien non, disons-nous avec lui, d'après l'expérience que nous en avons. Cette position rejoint ce qu'a élaboré Brigitte Lemérier : « nous devons penser le dispositif dans son ensemble comme un certain tracé de l'acte analytique — s'il y a une clinique de la passe, elle est une clinique de l'ensemble du dispositif, passant, passeur, cartel, trois scansion, trois positions dans la structure, trois positions au regard de l'objet²⁸. »

À relire les textes de 1967, la Proposition et les textes connexes et contemporains, il est frappant de constater la récurrence des termes de témoignage et d'expérience :

D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe sinon [...] ²⁹

[...] l'A.E. auquel on impute d'être de ceux qui peuvent témoigner des problèmes cruciaux [...] ³⁰

Qu'est ce qu'un témoignage et qu'est ce qu'un témoignage juste ? Témoin vient du latin *testis*³¹. J. Attal évoque évidemment Robert Antelme, Primo Levi, Imre Kertész, et d'autres... J'y ajouterai Anne-Lise Stern³².

²⁷ Remarque proposée par Solal Rabinovitch, Lacan signifiait-il : c'est un échec cette passe dans mon École, c'est un échec mon École ?

²⁸ B. Lemérier, « Contribution à une clinique de la passe », *Carnets*, n° 78 novembre-décembre 2010.

²⁹ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 255.

³⁰ *Ibidem*, p. 244.

³¹ Dictionnaire *Bloch et Wartburg* et : Françoise Wilder, « Expérience de passeur » *Lettres de l'EFPP*, n° 23, Assises de l'EFPP, Deauville, 1978.

³² A.-L. Stern, *Le savoir-déporté, camps, histoire, psychanalyse*, Paris Seuil, 2004.

Quant à l'expérience, je renvoie à l'*Erfahrung* freudienne, traversée, chemin et à l'*Erlebnis*, vécu, senti, perçu, mais aussi à l'expérience intérieure de Georges Bataille dont le principe est le non-savoir.

J. Attal distingue témoigner de et témoigner pour et noue objet du témoignage et sujet qui témoigne. Le sujet qui témoigne est pris, compris dans ce dont il témoigne, il témoigne de sa prise dans l'objet dont il témoigne, des effets de réel qui s'en produisent.

Il y a ainsi trois témoins, passant, passeur, cartel, dont le nouage — ou pas — des témoignages devient — c'est contingent — l'événement lui-même : une expérience commune et singulière à chacun, et une expérience d'école. Ainsi le témoin ne transmet pas un objet, un savoir, il transmet une *épreuve* et il permet à l'autre de se laisser enseigner par cette épreuve, je dirais l'épreuve du réel, d'un réel³³.

Cette affaire de passe est une affaire de nouage de témoignages, de nouage — donc de topologie — et de témoignage — donc d'acte. Dans cette épreuve le passant se risque « à témoigner au mieux de la vérité menteuse³⁴ », il ne peut pas ne pas en passer par là, mais il ne peut pas non plus en rester là, au mirage de la vérité, il y faudra au-delà non plus un mirage mais un *virage* au réel.

Concernant le passeur³⁵, je poserai deux questions :

- côté analyste, la passe pose l'exigence d'une fin au transfert, d'une fin à l'analyse. La désignation d'un passeur parmi ses analysants est pour l'analyste une mise en acte de cette exigence ; est-ce un acte ?

- et cette autre : quels sont les effets pour la poursuite de la cure de la désignation d'un analysant comme passeur ?

Concernant le trajet du travail du cartel, je vous invite et j'invite chaque membre d'un cartel de passe à lire et relire deux textes des *Carnets*, ceux de Solal Rabinovitch et d'Anne-Marie Braud³⁶.

L'épreuve se clôt par la nomination — ou pas — Analyste de l'École. Annie Tardits posait à juste titre, à Bruxelles, cette question : « En quoi nommer est-il un acte qui contribue au savoir ? ». Pour reprendre et soutenir cette question, je citerai Jacques Le Brun : « La réponse — oui ou non — du cartel, réponse performative accomplit le passage de la parole à la lettre, aux deux

³³ F. Samson, « Je suis venu(e) vous dire », *Carnets*, n° 12, nov.-déc. 1996.

³⁴ J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du séminaire XI », *Autres écrits, op. cit.*, 2001, p. 273.

³⁵ Cf. les travaux récents : M.-J. Sala, « L'expérience d'un passeur, entre oubli et éclipse », *Carnets*, n° 81, juin-juillet 2011 ; J. Drevet, « Un passeur pensant passer », *Carnets*, n° 81, juin-juillet 2011 ; M.-A. Baudot-Gérard, « Désigner un passeur », *Carnets*, n° 86, mai-juin 2012.

³⁶ S. Rabinovitch, « Par où passe le savoir qui me vient ? » *Carnets*, n° 8, janvier-février 1996.

A.-M. Braud, « Ça passe par où ça passe » *Carnets*, n° 63, mars-avril 2007.

lettres de la nomination [...]»³⁷. C'est ce que j'ai soutenu dans un travail issu de ma participation à un cartel de passe³⁸.

« Que cette procédure, poursuit-il, joigne l'invitation à la parole avec la perte de la parole dans l'acte qui la recueille [...] est [...] insupportable. Pour certains [...] il faudrait supprimer la nomination, la parole semblant alors sauvée dans l'esquive de l'acte qui la transmue³⁹. » Infitisation non pas du transfert mais de la passe, une passe sans fin, sauver la parole du passant en multipliant son adresse. Et Jacques Le Brun de conclure : « Le point d'arrêt qu'est la nomination permet une mutation de la vérité en savoir, ce qui implique non plus la parole mais l'écrit, et un tout autre type d'adresse et de travail de la part de l'analyste de l'École. »

Je questionnerai : s'agit-il d'une mutation de la vérité en savoir ou ne s'agirait-il pas plutôt d'une coupure en acte entre vérité et savoir ?

J'ai présenté trois assertions de J. Attal sous forme de trois énoncés successifs :

- une troisième Proposition d'octobre de Lacan ;
- le non-analyste en espérance ;
- le témoignage, lieu de l'expérience.

Il y a bien sûr une difficulté et un artifice dans la présentation puisque le non-analyste et le témoignage font évidemment et éminemment partie de la thèse centrale de J. Attal : la troisième Proposition de Lacan.

Que tirer de cette mise en tension des concepts ?

- formation du psychanalyste/pas de formation du psychanalyste ;
- autorisation de lui-même/autorisation de quelques autres aussi ;
- analyste A.E./non-analyste ;
- analyse/passe qui n'a rien à faire avec l'analyse ...

Cette mise en tension ne serait-elle pas mise en acte logique, langagière, mise en acte de ce signe du signe qu'épingle Lacan ; le paradoxe, l'aporie — c'est-à-dire l'impasse, le sans-issue, la contradiction insoluble — accentuent la fuite du sens, la fuite du tonneau, l'évidement exigible du plus redoutable : le sens, ce sacré bon sens ! ...

Paraphrasant Jacques Le Brun, je dirai : les apories des propositions successives d'octobre sont révélatrices des apories de l'expérience de la passe elle-même.

Alors, y-a-il une troisième Proposition d'octobre de J. Lacan ?

Je vous livre les associations qui me sont successivement venues à la lecture de cette question de J. Attal.

³⁷ J. Le Brun, « Notre expérience de la mise en commun du dispositif de la passe est-elle un révélateur des apories de la passe elle-même ? », *Carnets*, n° 57 nov-déc 2005, p. 18.

³⁸ Jean François, « Restent deux petites lettres », *Carnets*, n° 18, mai-juin 1998.

³⁹ J. Le Brun, *ibidem*.

Vous noterez qu'elles ne sont pas sans évoquer le registre et les apories du chaudron, cher à S. Freud : percé/pas percé, prêté/pas prêté, rendu/pas rendu !

- oui il y a une troisième Proposition mais *elle reste à écrire* ;

- oui il y a une troisième Proposition mais *elle s'écrit déjà depuis longtemps*, pour nous depuis 1994, depuis la mise en place du dispositif de passe : dix-huit ans d'expérience dont six ans avec un dispositif EpSF et douze ans dans un dispositif partagé avec la *Lettre lacanienne* : quels enseignements pouvons-nous aujourd'hui tirer de ces dix-huit ans d'écrits déposés à partir de l'expérience interrogeait Brigitte Lemérier dans son introduction⁴⁰ ;

- oui il y a une troisième Proposition mais *elle est impossible à écrire* : le fonctionnement du dispositif de passe vient à la place de cet impossible à écrire... et c'est pour cette raison que nous poursuivons l'exigence et le fonctionnement — effectif — d'un dispositif de passe.

Je constate que chacune de ces associations a la même structure grammaticale : oui, mais... !?

J. Attal parle de trois versions de la Proposition. Je vais élargir le propos à la question de l'École. Il y a trois versions de l'École au sens de Lacan :

- l'École de 1964, celle de l'Acte de fondation ;

- l'École de 1967, celle de la Proposition d'octobre 1967 ;

- l'École qui se forme à partir de 1973, l'École du Réel, du Symbolique et de l'Imaginaire, l'École RSI, 1975 la borroméennisation du cartel...

Le choix de notre École, le choix qu'a fait l'EpSF relève de cette troisième version de l'École.

Trois questions maintenant, trois pistes que nous pourrions poursuivre à partir de ces dix-huit ans d'écrits déposés :

- passe et fin d'analyse : dans la *Lettre aux italiens*, Lacan convoquait l'enthousiasme : « s'il n'en est pas porté à l'enthousiasme, il peut bien y avoir eu analyse, mais d'analyste aucune chance ». Dans l'« Introduction à l'édition anglaise du séminaire XI⁴¹ », c'est la satisfaction de fin qui est évoquée. On passe ainsi du s'autoriser au *s'historiser* : « La question reste de ce qui peut pousser quiconque, surtout après une analyse, à s'historiser de lui-même [...] Le mirage de la vérité menteuse n'a d'autre terme que la satisfaction qui marque la fin de l'analyse [...] D'où j'ai désigné de la passe cette mise à l'épreuve de l'historisation de l'analyse. » Charles Nawawi a fait un travail sur ces questions⁴² en reprenant l'expression de Lacan « les épars désassortis ».

⁴⁰ C'est d'ailleurs le thème de travail choisi par le Collège pour 2012-2014 : « Quels enseignements tirons-nous de l'expérience et des effets du dispositif de passe posé au fondement de l'École ? »

⁴¹ J. Lacan, « Introduction à l'édition anglaise du séminaire XI », *Autres écrits, op. cit.*, p. 572-573.

⁴² C. Nawawi, « Les épars désassortis », *Carnets*, n° 65, sept-oct 2007.

- deuxième piste : celle des passeurs, de leur désignation, des effets dans la cure ... je l'ai évoquée plus haut.

- troisième piste que je reprends de Jean-Guy Godin : « En quoi le fonctionnement de l'expérience, en quoi le fonctionnement dans l'École d'un dispositif de passe modifie la pratique de chaque analyste⁴³. »

Pour ne pas conclure, mais pour terminer, je rendrai hommage à Paul Mathis, un des premiers Analystes de l'École nommés par la passe à l'EGP. Toujours au Congrès de la Grande Motte, Paul Mathis adresse au Jury d'Agrément une série d'interrogations, qu'il a recueillies, qu'il se pose, au plus vif de l'expérience de la passe, et qu'il nous pose :

Comment peut-on tenir à un moment donné à être analyste, presque de façon vitale, comme si la vie ne pouvait être conservée qu'à ce prix ? Comment, dirais-je, devient-on analyste à perpétuité, dans une sorte de fait acquis, immuable ? [...]

Pourquoi un jour ne pas cesser d'être analyste ? ... Qu'en est-il de la jouissance de l'analyste ? ... de sa relation à la mort, du lien entre ce narcissisme, le goût du pouvoir et la mort⁴⁴ ?

⁴³ J.-G. Godin, « Quatre mots sur le contrôle, et trois sur la passe », *Carnets*, n° 71, janv-mars 2009.

⁴⁴ *Lettres de l'EGP*, n° 15, juin 1974, Congrès de l'EGP, La Grande Motte, 1-4 nov. 1973, pp. 136, 137.